

Calais, le 18 novembre 2019

Objet : Compte rendu de conseil d'école

Date : Lundi 18 novembre 2019

Ordre du jour :

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
ANTOINE PARMENTIER**

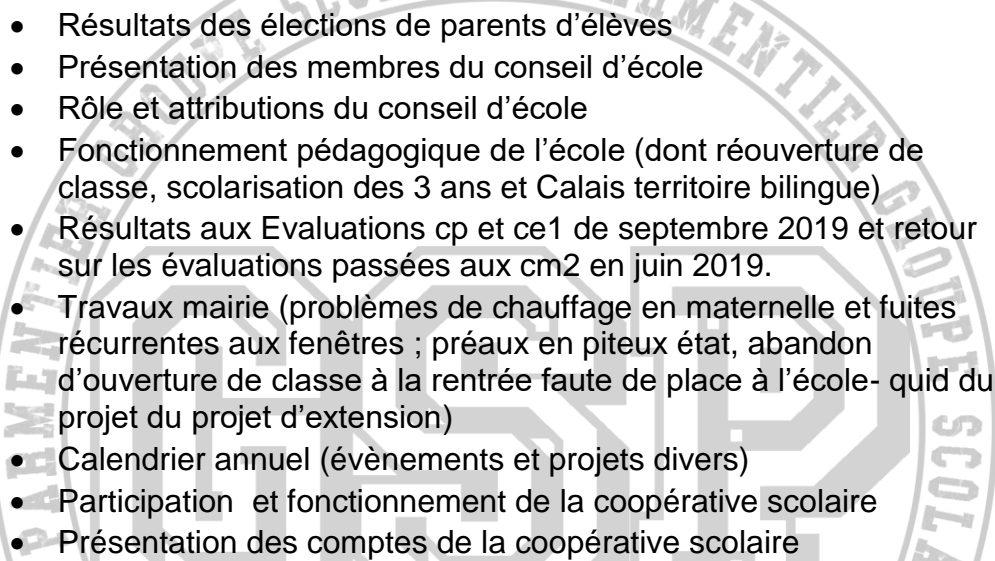
Affaire suivie par
M. VASSEUR Guillaume

Téléphone
0321346423




Courriel
ce.0624009w@ac-lille.fr

Site
<http://ecole-parmentier.etab.ac-lille.fr/>

Adresse
1280, grande rue
du petit Courgain
62 100
CALAIS

- 
- Résultats des élections de parents d'élèves
 - Présentation des membres du conseil d'école
 - Rôle et attributions du conseil d'école
 - Fonctionnement pédagogique de l'école (dont réouverture de classe, scolarisation des 3 ans et Calais territoire bilingue)
 - Résultats aux Evaluations cp et ce1 de septembre 2019 et retour sur les évaluations passées aux cm2 en juin 2019.
 - Travaux mairie (problèmes de chauffage en maternelle et fuites récurrentes aux fenêtres ; préaux en piteux état, abandon d'ouverture de classe à la rentrée faute de place à l'école- quid du projet du projet d'extension)
 - Calendrier annuel (événements et projets divers)
 - Participation et fonctionnement de la coopérative scolaire
 - Présentation des comptes de la coopérative scolaire

Émargement :

Nom	prénom	fonction	signature
ANQUEZ	Peggy	P.E. PS/ms	
COUSIN	Amelie	PE remplaçante	
DERNONCOURT	Aline	PE Adjointe	
Lemaire	Béline	PE adjointe	
REONIER	Pauline	Parent d'élève	
LANDRY	Vincent	Représentant de Parents d'élèves	
PETIT	Thérèse Marie	Parent adjoint	
FOURNIER	Philippe	DDEN	
LEFEVRE	Sylvana	PE adjointe	
CARON	Adeline	parent d'élève	
Godderidge	Audrey	parent d'élève	
HUGOT	Sandrine	Parent d'élèves	

Nom	prénom	fonction	signature
VASSEUR	Guillaume	Directeur	
HAMEL	Nicolas	parent d'élève	
HUGOT	Oliver	parent d'élève	
POUILLERY	GREGORY	PARENT D'ÉLÈVE	
JASSIEN	JESSY	PARENT D'ÉLÈVE	
Macke	Dominique	PE CP	
DOUX	Christelle	PE CP	
DELATTRE	Sophie	Pe CP	
JOUAN	Gyvernaëlle	PE CE1	
DESPINOY	Anne-Sophie	PE CE2	
VILLEZ	Noémie	PE	
FOUFELLE	Alicia	PE C71-C72	
CLABAUT	Emilie	PE TPS-PS	
DUQUENNE	Noémi	PE TPS.P.	

Compte rendu de conseil d'école :

Monsieur Vasseur souhaite la bienvenue à tout le monde et propose un tour de table puisque de nouveaux membres siègent à ce conseil d'école cette année.

Monsieur Vasseur excuse les enseignantes absentes : Mmes Dehondt, Feraille et Beckaert retenues par une autre réunion.

- Présentation des membres du conseil d'école

Sont membres du conseil :

- le **directeur** de l'école,
- les **maîtres** de chaque classe, soit 14 en ce qui concerne notre école.
- les **représentants des parents d'élèves élus** ou leurs suppléants si un élu est absent (en nombre égal à celui des classes de l'école). 12 parents sont élus cette année, ce qui est mieux que les années précédentes. Il reste 2 sièges non pourvus.
- le **maire**,
- le **conseiller municipal chargé des affaires scolaires** (ou un de ses représentants) : Monsieur Lelièvre, Madame Petit.
- le **délégué départemental de l'Education nationale** : Monsieur Fournier,
- l'**Inspectrice de l'Éducation Nationale** de la circonscription : Madame Plouvin.

D'autres personnes peuvent assister avec voix consultative :

- Les parents d'élèves suppléants,
- Les personnes invitées dont l'intervention peut servir l'ordre du jour.

- Rôle et attributions du conseil d'école

Le conseil d'école...

- vote le règlement intérieur de l'école (chaque fin d'année pour notre école)
- adopte le projet d'école
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.
- effectue des propositions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant la vie scolaire telles que l'utilisation des moyens alloués, les actions pédagogiques entreprises, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'intégration, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, l'hygiène scolaire, ...

Un conseil extraordinaire peut être demandé si le maire ou la moitié au moins de ses membres en font la demande.

Les réunions ont lieu en dehors des heures de classe, pour une durée globale annuelle de six heures, soit 3 réunions de deux heures.

Cette année, les conseils d'école sont programmés aux dates suivantes :

- Lundi 18 Novembre 2019
- Lundi 9 mars 2020
- Lundi 29 juin 2020

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est rédigé, signé par son président et contresigné par le secrétaire de séance. Ce procès-verbal est consigné dans un registre conservé à l'école.

Un exemplaire sera adressé par mail à chaque membre du conseil d'école.

- **Résultats des élections de parents d'élèves**

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2019. Une seule liste s'est présentée comprenant des parents de la maternelle comme de l'élémentaire.

Sont élus :

CARON Adeline, GODDERIDGE Audrey, POUILLERY Grégory, REGNIER Pauline, LANDRY Céline, LANDRY Vincent, HUGOT Olivier, JOSSIEN Jessy, DANEL Céline, HAMEL Nicolas, HUGOT Sandrine, CARON Nicolas

PARTICIPATION	En 2019-2020
inscrits	402
votants	170
Blancs ou nuls	22
exprimés	148
Taux de participation en 2019	42,29%
Taux de participation en 2018	43,05% (nationale : 47,36%)
Taux de participation 2017	38,77%
Taux de participation 2016	43,90% (National : 46%)
Taux de participation 2015	53,73% (National : 47%)

- **Fonctionnement pédagogique de l'école (dont réouverture de classe, scolarisation des 3 ans et Calais territoire bilingue)**

L'année scolaire 2018-2019 aura été rythmée par :

- l'annonce d'une fermeture de classe en raison de la baisse annoncée des effectifs.
- l'énergie déployée par les parents d'élèves (que Mr Vasseur remercie) et l'école pour l'éviter.

Malgré notre certitude d'avoir des effectifs suffisants bien avant la fin de l'année scolaire, l'école a ouvert ses portes avec une classe en moins pour finalement ouvrir le lendemain avec les 14 classes habituelles. Nous n'avons jamais eu autant d'élèves inscrits depuis 5 ans : 284 élèves inscrits à la rentrée avec des moyennes pour les niveaux dédoublés entre 14 et 16 élèves, et des moyennes de 25 élèves dans les classes de cycle 3.

Notons, comble de la situation, que l'école s'est vue refuser l'ouverture d'une classe en ce1 en raison du manque de place dans l'école alors que nous réclamons des locaux supplémentaires depuis des années.

Si la mairie ne nous fournit pas une solution pour l'an prochain nous serons dans la même situation. Nous attendons deux classes de cp (15 et 16 élèves, donc l'ouverture d'une classe) et 3 classes de ce1 (plus de 13 élèves). Nous avons besoin en attendant une meilleure solution, que la ville nous fournisse 2 modulaires supplémentaires (classes et salle des maîtres).

Les 5 classes de la maternelle comptent à ce jour 111 élèves, les 9 classes de l'élémentaire 171, pour un total de 282 élèves sur l'établissement.

La répartition est la suivante :

Enfants de 2 ans (nés en 2017)	27	Enfants en CP	40
Enfants de 3 ans (nés en 2016)	28	Enfants en CE1	32
Enfants de 4 ans (nés en 2015)	25	Enfants en CE2	41
Enfants de 5 ans (nés en 2014)	29	Enfants en CM1	31
Enfants de plus de 5 ans maintenus en maternelle	2	Enfants en CM2	27

TPS/PS	Madame DUQUENNE Nathalie	23 (14+8)
TPS/PS	Madame CLABAUT Emilie	23 (13 + 10)
PS/MS	Madame ANQUEZ Peggy	23 (10+13)
MS/GS	Madame DERNONCOURT Aline	22 (12 + 10)
GS	Madame LEMAIRE Céline	21
CP	Madame DOUX Christelle	14
CP	Madame MACKE Dominique	13
CP	Madame DELATTRE Sophie	13
CE1	Madame DESPINOY Anne-Sophie	16
CE1	Madame JOUAN Gwenaëlle	16
CE2	Madame DEHONDT Karine	25
CE2/CM1	Madame LEFEVRE Sylvana	25 (16 + 8)
CM1/CM2	Madame FOUFELLE Alicia	25 (15 + 10)
CM1/CM2	Madame VILLEZ Noémie	25 (8 + 17)

L'équipe :

Deux nouvelles enseignantes : Mme Cousin (remplaçante) et Mme Beckaert (décharge de Mme Doux)

7 avs qui suivent 17 élèves en situation en handicap. Le nombre d'avs est aujourd'hui suffisant pour couvrir tous les besoins.

3 lectrices de l'association Lire et Faire interviennent dans l'école chaque semaine en maternelle
Pas de changement du côté des ATSEM.

Mme Cattez, professeure d'Allemand au collège MLK intervient toujours le vendredi AM auprès des élèves de CM2.

Mme Janicki interviendra au cours de l'année en musique également dans certaines classes.

Les orientations scolaires :

Changements notables à partir de cette année :

- scolarisation obligatoire pour les enfants de 3 ans (enfants nés en 2016 pour cette année scolaire)
- Calais qui devient territoire bilingue : l'objectif annoncé est un enseignement effectué en anglais à 50% dans les classes (année de préfiguration pour la maternelle = formation pour enseignantes avec le British Council ; le projet sera étendu à l'élémentaire ensuite).
- Calais devient également Cité Educative : un grand projet est en cours de rédaction pour améliorer le quotidien des enfants de 3 à 25 ans. L'objectif étant d'intensifier les prises en charges éducatives dans une action tripartite (E.N, Ville, Associations).

- [Résultats aux Evaluations cp et ce1 de septembre 2019 et retour sur les évaluations passées aux cm2 en juin 2019.](#)

Evaluations cm2 juin 2019 :

Items particulièrement réussis en Français = copier un texte sans faute, rédiger une phrase complexe et l'amplifier, distinguer la nature des mots.

Items déficitaires en Français = utilisation d'un dictionnaire, accords dans le GV et le GN, l'écriture des homonymes grammaticaux.

Les évaluations seront revues et actualisées selon les nouvelles progressions établies à la rentrée.

Items particulièrement réussis en Mathématiques = la symétrie, les fractions simples, le calcul du périmètre, écriture des nombres entiers, fractions et décimaux.

Items déficitaires en mathématiques = tables de multiplication, décomposer une fraction, résoudre des problèmes de mesures.

Evaluations cp septembre 2019 :

Français :

Résultats très positifs excepté quelques difficultés sur les phonèmes.

Items déficitaires en Français =

Reconnaître les lettres

Écouter un texte documentaire et répondre à des questions

Repérer le mot qui se termine par le même phonème

Maths :

Résultats très satisfaisants également.

Items déficitaires en Mathématiques =

Associer un nombre à une position

Barrer le plus grand nombre

Écriture de chiffres en miroir

Items sur les problèmes

Nb : Mme Doux qui présente ces résultats signale que la mise en page de certains exercices explique des erreurs qui seraient évitées si celle-ci était moins dense, donc plus lisible pour les élèves.

Les enseignantes de ce1 soulèvent d'ailleurs la même difficulté.

Il est également attesté que les adaptations pour certains élèves en situation de handicap se limite à un agrandissement des livrets, ce qui est insuffisant.

Il en reste néanmoins que nous allons mieux préparer nos élèves à ce type d'exercices à l'avenir, en adoptant le même type de mise en page dans nos pratiques (de la gs au ce1 dans l'immédiat).

Evaluations ce1 septembre 2019 :

Analyses en cours, Mme Despinoy et Mme Jouan se voient de nouveau début décembre dans le cadre des journées REP+ pour terminer le travail engagé.

Français :

Items déficitaires en Français =

- Comprendre des phrases lues seul(es)
- Comprendre des mots lus par l'enseignant (c'est plus un problème de vocabulaire)
- Lire à voix haute des mots et un texte

Maths :

Un item est particulièrement réussi = La reproduction d'un assemblage (de formes géométriques)

Items déficitaires en Mathématiques =

- résoudre des problèmes en utilisant les nombres entiers (idem cp)
- calculer mentalement (on retrouve plus tard en cm2 avec les tables de multiplication)
- représenter des nombres entiers
- additionner
- soustraire
- associer un nombre à une position

Rappel des axes du projet d'école :

Axe 1	<p>CREER UN CLIMAT FAVORABLE A L'EPANOUISSEMENT DE TOUS (relation enfants-parents-personnel de l'école) <i>accueil des élèves à besoins particuliers, actions citoyennes et culturelles du projet d'école, place des parents dans l'école, ...</i></p>
Axe 2	<p>PERMETTRE A CHACUN DE REUSSIR AU MIEUX DE SES CAPACITES (en assurant le suivi individualisé de chaque élève, et en visant annuellement des objectifs ciblés mais commun) <i>volet disciplinaire du projet d'école incluant les actions mises en place pour assurer le suivi et pour limiter l'accroissement des écarts entre les élèves. En outre, se fixer annuellement, par cycle, un objectif disciplinaire en maths et en français (exemple : améliorer la fluence (français) et résoudre des problèmes de conversions (mathématiques)).</i></p>
Axe 3	<p>L'ECOLE : LIEU DE FORMATION, D'ECHANGE ET D'INNOVATION (idées et besoins) <i>volet proposé par la dsden qui s'adresse plutôt au personnel de l'école (enseignants, avs, atsem) pour encourager le retour sur nos pratiques, les innovations pédagogiques</i></p>

- Travaux mairie (problèmes de chauffage en maternelle et fuites récurrentes aux fenêtres ; préaux en piteux état, abandon d'ouverture de classe à la rentrée faute de place à l'école- quid du projet du projet d'extension)

Monsieur Vasseur rappelle que dans la majorité des cas, les menus travaux et travaux urgents sont accomplis rapidement. Nous avons conscience que tout ne peut être réalisé à la demande, qu'il y a de nombreuses écoles à entretenir.

Travaux réalisés :

- La poubelle décrochée en juillet dernier a été remise en place en début d'année dans la cour cycle 2.
- Une gazinière et un lave linge ont été remplacés en maternelle.
- Le visiophone a été installé dans le bureau du directeur
- Les tableaux Velleda dans la classe de Mme Lefevre ont été installés fin août.
- La porte d'entrée de la maternelle a été réglée.
- Une tablette a été installée sous la télé du hall maternelle (attente d'un meuble au sol à réaliser par le service menuiserie de la ville pour y ranger les dvd)
- Après un démarrage difficile encore cette année, le circuit de chauffage a été entièrement nettoyé par la société Missenard (vacances d'octobre). Désormais, et enfin, il fait chaud en Maternelle.

Travaux en attente :

- **Projet d'extension de l'école et devenir des modulaires.** Qu'en est-il ?
Mme Petit informe les membres du conseil d'école que le projet sera soumis au budget en mars prochain.

Monsieur Vasseur rappelle (voir plus haut) que la situation de l'école nécessite une solution immédiate : les modulaires sont dans un triste état (mauvaises isolation thermique, acoustique, les collègues y travaillant se sentent mises à l'écart), nous n'avons aucun lieu de réunion, pas de salle des maîtres, il manquera des classes l'an prochain et il est anormal de devoir refuser une ouverture.

Par ailleurs, un nouveau lotissement de 27 parcelles (en plus de celui qui est en train de se remplir) est en préparation route de Gravelines, de nouvelles familles arriveront inévitablement dans les années à venir.

Monsieur Poullery, parent d'élèves, prend à son tour la parole et déplore l'absence de réponse de la ville à ces nombreux mails, appels et déplacements en mairie. Personne ne semble au courant de rien souligne-t-il. Les envisagent eux aussi d'intervenir. Peuvent-ils saisir le chsct comme envisage de le faire l'école ? demande Mr Poullery. (notamment pour les préaux qui se dégradent et restent en l'état depuis plus de 2 ans).

- Besoin de **stores occultant** en élémentaires (pour les vidéoprojecteurs) et nécessité de **changer les stores de la maternelle** qui sont en piteux état (salles de classe et salle de motricité). Nécessité de stores occultant également dans les couloirs de la maternelle (**chaleur excessive en été**).
- Refaire les **peinture au sol** dans la cour maternelle (lignes délimitant la zone TPS-PS + demi-cercles devant les portes) : pas avant le printemps nous a répondu la mairie.
- **Remplacer les dalles au plafond du couloir** face à la classe de ce1 + face à la classe de Mme Doux (fuite toiture) : en attente depuis l'an dernier.

- **l'installation d'étagères en maternelle** est toujours en attente (réserve ATSEM, Salle de rangement motricité, classe de Mme Anquez)
- **Des radiateurs fuient toujours en élémentaire** : Société Missenard appelé ce matin.
- **Les rideaux de l'élémentaire auraient besoin d'être lavés** : Mr Vasseur en fera la demande très prochainement.
- Nous constatons encore **d'importantes fuites au niveau des fenêtres de la maternelle.** Le placo se dégrade sérieusement par endroit : **fuites qui existent depuis la création de l'école il y 15 ans ! et signalées chaque année.** Une maintenance a bien été effectuée il y a deux ans environ mais cela n'a strictement rien changé à la situation.

- **Calendrier annuel (événements et projets divers)**

PERIODE 2

- 5 novembre au 29 novembre : piscine (mardi, jeudi et vendredi/Mme Dehondt et Mme Lefevre)
- Mi novembre : Vente de sac par les parents élus.
- 5 décembre : Cinéma pour tous le Noël des enfants.
Mr Hamel, parent élu, propose de mettre en place un stand photo cette année. La proposition est acceptée sur le principe, reste à en déterminer les conditions.
- 17 décembre : Marché de Noël (16h45-19h30)
- 20 décembre : goûter de Noël des enfants (en journée).

PERIODE 3

- 16 et 17 janvier : photos de classes
- du 21 au 31 janvier : Piscine (mardi et vendredi/GS Mme Dernoncourt et Mme Lemaire)
- 28 janvier au 13 mars : Patinoire (les mardis et vendredis/Mme Lefevre + cm1 Mme Villez et Mme Foufelle)
- 14 février : Carnaval

PERIODE 4

- 28 janvier au 13 mars : Patinoire (les mardis et vendredis/Mme Lefevre + cm1 Mme Villez et Mme Foufelle)

PERIODE 5

- du 28 avril au 15 mai : Piscine (mardi, jeudi et vendredi/CE1)
- 19 mai eu 29 mai : Piscine (mardi, jeudi et vendredi/Cp)
- 4 et 5 mai : voile (cm2)
- 2 juin au 12 juin : Piscine (mardi, jeudi et vendredi/Mme Foufelle et Mme Villez)
- 27 juin : kermesse

- **Participation et fonctionnement de la coopérative scolaire**

Sur les 284 élèves inscrits, 244 sont coopérateurs, ce qui représente près de 86% des élèves de l'école.

La somme de 1988 euros a été récoltée ; 1400 euros ont été reversés à l'ensemble des coopératives de classes.

Pour mémoire :

2017 : 67% de coopérateurs

2018 : 80% de coopérateurs

FIP :

Deux subventions de 1000 euros sont accordées à l'école pour les projets suivants :

- Création d'une cour de récréation non genrée
- Accès à la culture

Le FIP de la maternelle n'ayant pas été retenu pour la seconde fois malgré son intérêt, Mr Vasseur soumet au vote la possibilité de dégager des fonds de la coopérative scolaire afin de financer l'achat de matériel de sport pour la maternelle. L'initiative est acceptée à l'unanimité.

- **Présentation des comptes de la coopérative scolaire**

Au 31 octobre, la coopérative de l'école présentait un solde créditeur de 5029, 25 euros.

Les comptes sont vérifiés par Mme Lemaire, enseignante et Mr Landry, parent d'élève qui donnent le quitus.

Le conseil d'école s'achève à 19h00.